



COOPÉRATION, COMPÉTITION, SOLIDARITÉ  
«VERS UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE

## Réponse au Policy Paper 34 : « Clinton, McCain, Obama : une 'nouvelle donne' pour le climat ?

**SUSANNE DRÖGE**

**Susanne DRÖGE** est chercheuse, coordinatrice de projet pour le programme sur les stratégies climatiques à l'Institut allemand pour la politique internationale et la sécurité (Stiftung Wissenschaft und Politik – SWP)

**J**e pense que Stephen Boucher s'est attelé à une tâche difficile tant l'avenir de la politique climatique américaine reste difficile à prédire. Même si les trois candidats formulent aujourd'hui leurs promesses, il est impossible de déterminer dans quelle mesure le prochain président les tiendra. Au-delà de cette considération, la question mérite qu'on s'y attarde.

S'il est une chose que les expériences passées nous ont enseignée, c'est que lorsque les États-Unis décident de s'attaquer à problème – en l'occurrence les émissions de gaz à effet de serre – c'est toute l'économie internationale qui en est affectée. Nous pouvons d'ores et déjà observer que toutes les mesures prises par les industries américaines, tous les débats menés dans les milieux scientifiques outre-Atlantique et toutes les initiatives de système d'échange de quotas prises au niveau des États fédéraux se caractérisent par un certain degré de volontarisme. Les efforts déployés par les acteurs du marché des capitaux à risque pour trouver des projets d'énergie propre témoignent notamment de cette détermination.

Il est facile de se laisser impressionner par tous les chiffres cités dans les différents programmes. Même s'il importe d'avoir ces éléments à l'esprit, il convient de les mettre en perspective en leur adjoignant une finalité ou un principe directeur, ce qui semble réalisable en intégrant dans toutes les propositions une référence aux recommandations du GIEC et/ou à l'objectif des 2°C.

A la sous-section 1.4., l'auteur qualifie John McCain de partenaire crédible. Pourtant, il est à mes yeux encore plus conservateur que George W. Bush et je me demande s'il pourra tenir ses promesses encore longtemps. Il est facile de prononcer de tels discours tant que l'administration en place s'oppose fermement à tout changement de cap de sa politique climatique. Et McCain en tire profit pour forger son profil.

A la sous-section 1.5., le document indique que les propositions avancées par les trois candidats sont plus généreuses en termes de MDP. Cette affirmation est en porte-à-faux avec le débat mené dans les rangs démocrates sur la compétitivité des industries et avec l'opposition des Américains à l'idée de consacrer des investissements – et ce même si cela permet de mettre en place les droits de réduction d'émissions pour le système national d'échange – qui feraient le jeu de la Chine ou d'autres puissances étrangères.

Concernant la section 3 consacrée à l'attitude possible des Européens, la conclusion d'un nouvel accord mondial sur le climat reste le principal défi auquel nous sommes confrontés, principalement pour des raisons de calendrier. Cette année, le nouveau président élu ne pourra contribuer à la réunion de la CCNUCC (avec la COP14 à Poznan, Pologne, en décembre 2008). Après l'investiture présidentielle, il restera moins d'un an pour trouver un accord. Il est pour moi difficile d'imaginer comment l'UE et ses États membres feront pour mener à bien une tâche d'une telle ampleur. Il serait dès lors peut être plus avisé de concentrer les efforts, conjointement avec les États-Unis, sur les grandes économies émergentes émettrices de gaz à effet de serre (Chine, Inde et Brésil) et de s'efforcer dès à présent de parvenir à une vision commune avec le gouvernement actuellement en place.

Pour l'UE, le principal défi consistera à entretenir les efforts consentis par les États-Unis pour rattraper leur retard sur la question du changement cli-

matique – un processus qui a vu le jour en 2007 – et vis-à-vis de l'expérience de l'Union en termes de politiques spécifiquement ciblées sur le climat (SCEQE, programmes dans le domaine de l'énergie). Toutefois, c'est la présidence française qui déterminera ses propres priorités, notamment à l'égard des économies émergentes. J'ai le sentiment que la France sera en mesure de consolider l'engagement de l'UE dans le cadre de sa stratégie climatique et énergétique, mais il est fort probable que les intérêts industriels et le bouquet énergétique français prendront le pas au stade des détails de mise en œuvre. Je ne pense donc pas que l'UE pourra faire preuve d'une approche continue et équilibrée avant la présidence suédoise du second semestre de 2009. L'UE devra batailler ferme en interne pour s'impliquer concrètement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

De plus, ainsi que le relève la sous-section 3.2., les pressions du monde industriel ont déjà commencé, et s'expliquent par la détermination des secteurs hautement énergivores qui pourraient prétendre à des droits d'émission gratuits après 2013. L'UE doit jouer serré à cet égard et s'efforcer de trouver un juste milieu entre les négociations internationales (censées aboutir à leur phase finale fin 2009) et l'approche interne de la compétitivité européenne et de l'impact de la fuite du carbone. L'UE souhaite différer la sécurité d'investissement de ses industries pour le bien des progrès de la diplomatie internationale en matière de climat. Cette démarche a un prix: l'industrie devra s'efforcer de combler le vide qui perdurera jusqu'en 2010. De leur côté, les États-Unis ne manqueront pas de mettre en place les outils destinés à atténuer l'impact sur la compétitivité des industries que Washington entend privilégier. Selon les propositions de loi en cours d'examen au Sénat, ces mesures prendraient la forme d'une politique unilatérale d'ajustement aux frontières, et ce quels que soient les problèmes que cela pourrait soulever dans le cadre des relations avec les économies émergentes ou des négociations commerciales et climatiques.

## Mentions légales

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.



La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

dépôt légal

© Notre Europe, avril 2008